

Avant de commencer des travaux à haute température, assurez-vous que les précautions requises par la norme 51B de la NFPA, la norme W117.2 de la CSA ou la norme Z49.1 de l'ANSI sont en place.

Le présent permis pour travaux à haute température est requis dans le cadre de toute activité temporaire impliquant des flammes nues ou produisant de la chaleur ou des étincelles qui est effectuée en dehors d'une zone de travaux à haute température désignée. De tels travaux comprennent notamment le soudage, le brasage, le découpage et le meulage.

Un exemplaire du présent permis doit être conservé dans les dossiers à des fins d'audit.

<b>Travaux envisagés</b>			<b>Surveillance et contrôle des risques</b>
Section remplie par la personne responsable de l'exécution des travaux à haute température			Section complétée par la personne responsable de la surveillance des risques d'incendie. Après avoir signé ci-dessous, affichez le permis et prévenez la personne responsable du contrôle des risques d'incendie.
Date des travaux			Début des travaux à haute température
Emplacement des travaux envisagés (y compris le bâtiment, l'étage, etc.)			Fin des travaux à haute température
			Heure d'achèvement de la surveillance des risques d'incendie
Nature des travaux à haute température à effectuer			<input type="checkbox"/> J'atteste que la zone des travaux à haute température et toutes les zones adjacentes à celle-ci ont été inspectées et qu'aucun incendie n'a été détecté après l'achèvement des travaux à haute température.
Les travaux à haute température seront réalisés par :	<input type="checkbox"/> Un employé	<input type="checkbox"/> Un entrepreneur	Signature de la personne responsable de la surveillance des risques d'incendie
Nom de l'employé exécutant le travail à chaud			Heure d'achèvement du contrôle des risques d'incendie
Nom de l'entrepreneur exécutant le travail à chaud			<input type="checkbox"/> J'atteste que la zone des travaux à haute température et toutes les zones adjacentes à celle-ci ont été inspectées et qu'aucun incendie n'a été détecté après l'achèvement des travaux à haute température.
Nom de la personne responsable de la surveillance des risques d'incendie			Signature de la personne responsable du contrôle des risques d'incendie
Nom de la personne responsable du contrôle des risques d'incendie (réalisé après la surveillance des risques d'incendie)			

<b>Accord</b>		<b>Inspection finale</b>
Section remplie par la personne octroyant le permis.		Section remplie par la personne octroyant le permis.
Permis accordé		Le contrôle final a été effectué à :
Expiration du permis		<input type="checkbox"/> J'atteste que la zone de travaux à haute température et toutes les zones adjacentes à celle-ci ont été inspectées et qu'aucun incendie n'a été détecté à l'issue des périodes de surveillance des risques d'incendie et de contrôle des risques d'incendie.
Le contrôle final des travaux à haute température doit être effectué au plus tôt le :		Signature de la personne octroyant le permis
Nom de la personne octroyant le permis		
Poste de la personne octroyant le permis		
<input type="checkbox"/> J'atteste que l'emplacement susmentionné a été examiné, que les précautions requises ont été prises et que les travaux ont été autorisés.		
Signature de la personne octroyant le permis		

## Précautions requises

Cochez la case de la colonne « S.O. » si la précaution ne s'applique pas.

Oui	S.O.	Exigences générales
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La pompe d'incendie est fonctionnelle et en mode automatique.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les vannes de commande de l'alimentation en eau des gicleurs sont ouvertes.
<input type="checkbox"/>		Les extincteurs sont fonctionnels et utilisables.
<input type="checkbox"/>		Les équipements de travaux à haute température sont en bon état de fonctionnement.
Exigences applicables aux zones situées dans les 10,7 mètres (35 pieds) des travaux à haute température		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Protéger les constructions combustibles à l'aide de coussinets, de couvertures et de rideaux de soudure homologués.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Retirer ou protéger les combustibles indémontables à l'aide de coussinets, de couvertures et de rideaux de soudure homologués.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éliminer les liquides inflammables/combustibles, la poussière/les peluches et les résidus, ainsi que toute atmosphère explosive.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mouiller ou recouvrir de sable humide ou de matériaux non combustibles les sols combustibles.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Couvrir ou sceller les ouvertures dans les murs, les planchers ou les plafonds.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Balayer les sols et enlever les déchets.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêter les systèmes de ventilation et de manutention.
Exigences relatives aux travaux à haute température sur les murs, les plafonds ou les toits		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'assurer que la construction est incombustible et ne comporte pas de revêtement ou d'isolation combustible.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacer les matériaux combustibles de l'autre côté des assemblages exposés à la chaleur conductrice, aux étincelles ou aux laitiers chauds.
Exigences concernant les cuves fermées, les conteneurs et la tuyauterie		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Enlever/évacuer les liquides, solides et vapeurs inflammables (ou combustibles).
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nettoyer l'intérieur des cuves, des conteneurs et de la tuyauterie à l'aide d'une méthode appropriée.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mettre hors service, isoler et ventiler les récipients, tuyauteries et équipements sous pression.
Exigences en matière de surveillance des risques d'incendie et de contrôle des risques d'incendie à l'égard des travaux à haute température		
<input type="checkbox"/>	Assurer une surveillance continue des risques d'incendie pendant les travaux à haute température, y compris pendant les interruptions de ceux-ci.	
<input type="checkbox"/>	Assurer une surveillance des risques d'incendie continue après les travaux à haute température pendant une durée minimale de :	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 heure	<input type="checkbox"/> _____ heures (REMARQUE : Si cette case est cochée, la durée minimale doit être supérieure à 1 heure).
<input type="checkbox"/>	La surveillance des risques d'incendie est effectuée après l'achèvement du contrôle des risques d'incendie susmentionné pour la durée suivante :	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 heure	<input type="checkbox"/> 2 heures <input type="checkbox"/> 3 heures <input type="checkbox"/> 4 heures <input type="checkbox"/> 5 heures
<input type="checkbox"/>	S'assurer que les responsables de la surveillance des risques d'incendie et du contrôle des risques d'incendie sont équipés d'extincteurs appropriés et, si possible, d'un tuyau chargé.	
<input type="checkbox"/>	S'assurer que les responsables de la surveillance des risques d'incendie et du contrôle des risques d'incendie sont formés à l'utilisation des équipements de protection contre les incendies, y compris au déclenchement de l'alarme incendie.	

# MISE EN GARDE

TRAVAUX À HAUTE  
TEMPÉRATURE EN COURS  
**RISQUE D'INCENDIE**

En cas d'urgence, composez le 911 et avisez les personnes ci-dessous.

PERSONNE-RESSOURCE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

**NE RETIREZ PAS  
CETTE ÉTIQUETTE**

Consultez le recto pour en savoir plus